

Titre du projet	Adoption IPAM
Soutien à la pratique en rhumatologie	RCG-1121-083
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué/an
Rhumatologie	Budget initial : 260 820 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
L'accès à la médecine spécialisée, et plus spécifiquement l'accès à un rhumatologue, pour les patients souffrant de maladies rhumatismales chroniques ou autres problèmes rhumatologiques reste difficile et cet accès se doit d'être amélioré.	
Description du projet	
<p>Mise en place d'une équipe interprofessionnelle visant à appuyer le médecin rhumatologue dans sa pratique quotidienne, notamment en accompagnant la formation aux différentes thérapies biologiques et pathologie rhumatismales inflammatoires et en assurant un suivi des patients.</p> <p>Dans un premier temps, développer un modèle de prise en charge des patients souffrant de problèmes rhumatologiques et ce, tant en cabinets privés qu'en cliniques externes des milieux hospitaliers. Une analyse détaillée des besoins matériels, technologiques, informationnels (on pense ici à des registres de patients provenant de certains rhumatologues) et surtout en ressources humaines doit être produite.</p> <p>L'an 1 servira à évaluer les besoins des différents milieux (cabinets et hôpitaux). Des équipes seront déployées afin de tester le modèle et proposer les ajustements nécessaires. De plus, ce déploiement partiel permettra de soutenir les rhumatologues dans la transition vers de nouvelles thérapies et le développement de trajectoires de soins plus adaptées à la prise en charge de patients à mobilité restreinte. L'aspect clé de cette phase est de bien identifier le type de ressources humaines qui serviront de support à la pratique : IPS, infirmières, infirmières auxiliaires, physiothérapeutes, ergothérapeutes, kinésiologues, etc.</p> <p>La répartition optimale des ressources sur le territoire québécois serait précisée dans un « modèle d'affaires » car les professionnels partenaires engagés avec les rhumatologues soutiendraient les rhumatologues dans la prise en charge des patients en présentiel et avec une combinaison d'outils de télémédecine, en fonction de leurs parcours de soins et selon leur état de santé.</p> <p>Année 2 : Une pratique en transformation</p> <p>Dans un deuxième temps, il est proposé d'étendre ce support clinique de façon pérenne afin d'augmenter substantiellement l'accès aux soins des patients souffrants de maladies rhumatismales chroniques au Québec.</p>	
Objectif(s)	
À terme, augmenter substantiellement l'accessibilité en rhumatologie sur tout le territoire québécois.	
Responsable de la mise en œuvre	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	